

L'utopie d'un prince : l'accueil des Huguenots et des Vaudois à Karlshafen et en Hesse



Voyage organisé par les AMIDUMIR
du jeudi 6 au lundi 10 septembre 2012

PROGRAMME

Jeudi 6 septembre

- Départ de Genève Cornavin à 07h10
- Service d'un plateau repas avec boissons dans le compartiment
- Arrivée à Kassel-Wilhelmshöhe à 14h41
- Chargement des bagages dans le car, visite de la Karlskirche, datant de 1750 environ et reconstruite en 1957 après la destruction par les bombardements, et de la Friedrichsplatz, à Kassel
- Départ pour Bad Karlshafen par la route pittoresque qui longe la Fulda et la Weser
- Prise des chambres à la pension Fuhrhop et dans les hôtels « Schwanen » et « Zum Weserdampfschiff »
- Repas au Hessischer Hof

Vendredi 7 septembre

- Bad Karlshafen, visite du musée des Huguenots
- Lunch au restaurant « Weserdampfschiff »
- Visite de la ville
- Déplacement en car à Helmarshausen
- Visite du musée de Helmarshausen qui présente des écrits célèbres du moyen âge
- Retour via la Krukenburg (château en ruine avec belle vue) pour ceux qui veulent marcher
- Retour en bus pour les autres
- Repas à Bad Karlshafen à l'hôtel « Schwan »

Samedi 8 septembre

- Visite en car des villages valdotains et huguenots des environs, tels Gewissensruh et Gottstreu (colonies créées en 1722 par le Landgrave pour les Vaudois)
- Visite du musée des Vaudois, visite de l'église romane de Lippoldsberg
- **Le groupe des marcheurs** se met en route, via Gewissensruh, le long de la Weser en direction de Bad Karlshafen, pique-nique en route. À l'arrivée possibilité de se requinquer aux thermes de Bad Karlshafen
- **Les non-marcheurs** continuent la visite en car des villages huguenots, Mariendorf, Carlsdorf, Hofgeismar, Schöneberg avec pique-nique en route
- Repas du soir à Bad Karlshafen au Hessischer Hof avec nos invités du musée

Dimanche 9 septembre

- Départ en car pour le **culte à Gewissensruh**
- Puis, en car, déplacement en direction de l'ancienne frontière entre la RFA et la RDA sur le thème « Réfugiés jadis et aujourd'hui »
- Pique-nique en route
- Visite du « Grenzdurchgangslager Friedland » et discussion
- Retour à Bad Karlshafen
- Repas du soir sur un bateau de la Weser

Lundi 10 septembre

- Après le petit déjeuner, chargement des bagages
- Déplacement en car à la gare de Kassel-Willhelmshöhe
- Déjeuner à la gare de Wilhelmshöhe
- Départ de l'ICE à 12h38
- Changement à Bâle et à Berne
- Arrivé à Genève à environ 20h40

Sous réserve de changements de dernière minute

Contacts AMIDUMIR

Claude Howald	+41 79 202 32 73
Christoph Stucki	+41 79 291 62 09

Adresses des hôtels

Komfort Pension Fuhrhop
Friedrichstrasse 15
D-34385 Bad Karlshafen
Tél. +49 (0)56 72/4 04

Hotel Zum Schwan
Conradi Strasse 3-4
D-34385 Bad Karlshafen
Tél. +49 (0)56 72 10 44

Hotel Zum Weserdampfschiff
Weserstrasse 25
D- 34385 Bad Karlshafen
Tél. +49 (0)56 72 / 24 25

LISTE DES PARTICIPANT(E)S

Mesdames et Messieurs

Jean Bacchetta	Claude Howald
Arlette Belissard	Christiane Hunclair
Monique Budry	Murielle Joye-Patry
Lucette Burnand	Sylviane Lachat
Simone Chaix	Anke Lotz
Anne-Françoise Chauvet	Françoise Maystre
Olivier Chauvet	Danielle Nobs
Heidi Clerc	Claudine et Maurice Payot
Claudine Franz	Marinette et Jean-Daniel Payot
Martine Frochaux	Catherine Rosset
Edith et Maurice Gardioli	Helga Schmal
Françoise Gaud	Line et Christoph Stucki
Claire-Lise Gauthey	Emilie et Claude Stylianoudis
Claire Honegger	Pierre Wellhauser
Charlotte et Hansueli Gonzenbach	Danielle Wust-Calame
Floriane et Pierre Hauck	

L'utopie d'un prince : l'accueil des Huguenots et des Vaudois à Karlshafen et en Hesse

La Hesse aujourd'hui

La petite ville de Karlshafen, but de notre voyage, se situe tout au nord de la Hesse, qui est l'un des seize Länder composant l'Allemagne actuelle.

Sa capitale est Wiesbaden et sa plus grande ville est Francfort-sur-le-Main.

Le ministre-président de la Hesse (en 2012) s'appelle Volker Bouffier.



Aujourd'hui, les protestants sont toujours majoritaires en Hesse, avec 40,8 % de la population, contre 25,4 % de catholiques romains. 33 % adhèrent à une autre religion ou se déclarent sans confession.

Il y a deux églises protestantes :

- La *Evangelische Kirche in Hessen und Nassau* qui est une église unie et qui ne fait plus de différence entre luthériens et réformés;
- La *Evangelische Kirche von Kurhessen-Waldeck* dont font partie Kassel et Karlshafen est en revanche composée de paroisses luthériennes et réformées, même si beaucoup de paroisses s'appellent aujourd'hui simplement Paroisse évangélique. (Evangelische Gemeinde).

Un peu d'histoire

De Sainte Elisabeth à Heinrich, premier landgrave de Hesse

À l'origine du landgraviat de Hesse nous trouvons une figure bien connue qui n'est autre qu'Elisabeth de Thuringe (ou de Hongrie) ; Sainte Elisabeth, car elle fut canonisée seulement quatre ans après sa mort, en 1235.

L'époux d'Elisabeth, landgrave Ludwig de Thuringe, mourut en 1227 alors qu'il était en route pour la 5^{ème} croisade, et son frère cadet Heinrich Raspe prit le pouvoir.

Il se montra très hostile à la manière de vivre d'Elisabeth, habitée par l'idéal franciscain de pauvreté et de charité. Elle quitta alors la Wartburg avec ses trois enfants et s'installa finalement à Marburg, où elle mourut en 1231.

Sa fille Sophie épousa Heinrich II, duc de Brabant, avec qui elle eut plusieurs enfants, dont un fils aîné prénommé également Heinrich (1244 – 1308).

Sophie se montra plus combative que sa mère Elisabeth : à la mort de son oncle, Heinrich Raspe de Thuringe, elle lutta pour assurer à son fils Heinrich l'héritage des landgraves de Thuringe.

Il en obtint finalement la partie ouest et devint ainsi le premier landgrave de Hesse. En 1277 il choisit Kassel comme capitale du pays.



Sophie de Brabant avec son fils Heinrich
(Marburg, place de la mairie)

De cette fin du 13^{ème} siècle nous faisons un grand saut jusqu'aux 16^{ème} et 17^{ème} siècles, époques de grands changements religieux et politiques dans le pays.

La Hesse, suite à l'adhésion de son prince à la Réforme, deviendra d'abord un pays luthérien, pour adopter quelques décennies plus tard, suivant la décision d'un autre prince, la confession réformée. Dans tous ces changements, tant religieux que politiques, les femmes ont joué un rôle important : mères, épouses ou maîtresses, elles font entendre leur voix et, si nécessaire, n'hésitent pas à prendre le pouvoir.

Philippe I^{er} de Hesse, dit le Magnanime (1504 - 1567) Le premier prince protestant



Lorsque le père de Philippe meurt, le jeune prince n'a que 5 ans et c'est sa mère qui règne à sa place jusqu'à ce que, en 1518 à l'âge de 14 ans, avec le consentement de l'empereur, il devienne landgrave.

Déjà en 1521 il rencontre une première fois M. Luther, dont la personnalité impressionne fortement le très jeune homme.

En **1524** il se convertit au protestantisme, faisant ainsi de la Hesse le premier pays protestant. En 1527 il fonde à Marburg la toute première université luthérienne.

Bientôt Philippe deviendra l'un des chefs du mouvement protestant. À la deuxième **Diète de Spire** (Reichstag von Speyer) en **1529**, il est l'un des six princes qui, appuyés par 14 villes de l'Empire, déposent un **acte de protestation** devant l'empereur qui avait pris des mesures pour interdire la nouvelle foi. L'empereur, ne pouvant pas se passer du soutien de ces princes et villes, est obligé de reconnaître la nouvelle confession.

Cet événement est à l'origine de l'appellation « Protestants » !

Mais Philippe se méfie de l'empereur et des princes catholiques et pense qu'une union des états protestants est indispensable. Il estime cependant qu'une unité théologique est nécessaire et préalable à une union militaire.

Philippe invite donc les principaux Réformateurs au **Colloque de Marburg en 1529**, espérant qu'il sera possible de trouver un point de vue commun. Mais même si un accord est trouvé sur beaucoup de points, Luther et Zwingli, malgré les efforts de médiation de Bucer, ne réussissent pas à surmonter leurs interprétations divergentes concernant la Sainte Cène.

En **1531 la Ligue de Smalkalde** (Schmalkaldischer Bund), une alliance militaire des pays protestants, est tout de même fondée et Philippe en est un des initiateurs et des chefs.

Mais quelques années plus tard, le landgrave de Hesse perdra son rôle de chef des protestants à cause d'une malheureuse affaire de bigamie. En 1540 il décide, en effet, de prendre une deuxième épouse. La bigamie, interdite par les lois de l'empire, est passible de la peine de mort, et Philippe se trouve à la merci de l'empereur lorsque l'affaire s'ébruite.

Il sera obligé de prendre officiellement ses distances avec la Ligue de Smalkalde. Finalement, durant la **Guerre de Smalkalde**, 1546 -1547, les troupes protestantes sont vaincues. Philippe, arrêté par l'empereur, reste emprisonné durant 5 ans.

À la mort de Philippe en 1567, le **landgravat de Hesse est partagé entre ses quatre fils** : Hesse-Cassel revient à son fils aîné, Wilhelm, qui régnera sous le nom de **Wilhelm IV, dit le Sage, de 1567 – 1592**.

Moritz de Hessen-Kassel, dit l'Érudit (1572-1632)

Le passage à la foi calviniste



Moritz, fils de Wilhelm IV, a été landgrave de 1592-1627.

C'était un homme érudit, élevé selon les principes de Melanchthon et de Bucer. On dit qu'il parlait huit langues; qu'il s'intéressait aux sciences comme aux arts et fit construire le premier théâtre d'Allemagne (l'Ottoneum à Kassel). Moritz était aussi le protecteur et mécène du jeune **Heinrich Schütz**. Grâce au landgrave, Schütz put faire des études à Kassel et entreprendre son premier voyage à Venise chez Gabrieli.

En 1593, Moritz de Hesse-Kassel épouse Agnès von Solms-Laubach qui est réformée. Après la mort prématurée de celle-ci, il se marie en 1603 avec Juliane von Nassau-Dillenburg, également de confession réformée, et en **1605 Moritz adopte le Calvinisme**.

Il est évident pour lui que ses sujets auront à suivre cette « conversion », car la Paix d'Augsburg de 1555 avait défini comme règle que le peuple devait adopter la religion de son prince (*cuius regio, eius religio*). Mais la Paix d'Augsburg concernait catholiques et protestants, il n'y était pas question de « conversions » éventuelles à l'intérieur de la confession protestante. Des voix s'élevaient donc pour dire que Moritz avait outrepassé ses droits en exigeant le changement de confession pour tout le pays. La situation devient réellement tendue lorsqu'il étend ce changement également à l'Université de Marburg, université luthérienne par excellence.

Mais Moritz persiste, et une nouvelle université luthérienne est alors fondée à Giessen.

Sur le plan politique, Moritz ne semble pas avoir été très avisé.

Après la séparation de la Hesse en quatre parties, il y avait sans cesse des conflits d'héritage entre les différentes lignées. Moritz, combattant ses voisins (et cousins) de Hesse-Darmstadt, s'attire par là l'animosité de l'empereur, et bientôt Hesse-Kassel est entraîné dans les affres de la **Guerre de Trente Ans**. Le pays, situé au milieu de l'Allemagne, sera ravagé, la population décimée.

Le landgrave, qui avait ruiné son pays aussi du point de vue financier, est forcé d'abdiquer en 1627.

Jusqu'à la fin de sa vie Moritz mène alors une vie retirée, dessinant plus de 400 esquisses de monuments et de plans de villes. On dit qu'il pratiquait également l'alchimie et cherchait la pierre philosophale.

Deux générations plus tard nous arrivons enfin au règne de Karl, le landgrave qui fera venir les Huguenots dans son pays.

Landgrave Karl I^{er} de Hesse-Kassel (1654-1730)



Karl était le deuxième des trois fils du Landgrave Wilhelm VI de Hesse-Kassel et de Hedwig-Sophie von Brandenburg. Ce n'était donc pas lui, mais son frère aîné Wilhelm qui aurait dû succéder au père, mort alors que ses fils étaient encore des enfants.

La mère régnait à la place de Wilhelm qui mourut juste après avoir atteint l'âge de la majorité. Karl fut alors proclamé landgrave, mais sa mère continua de mener les affaires du pays, jusqu'à ce que, cinq ans plus tard, en 1675, Karl la force à lui céder le pouvoir. Sur l'insistance de sa mère, Karl avait accepté d'épouser, à l'âge de 19 ans, la fiancée de son frère défunt, Maria Amalia von Kurland.

Lorsque, en 1675, le jeune landgrave prend seul les rênes du pouvoir, il aura encore 55 ans de règne devant lui. Il hérite d'un pays qui, plus d'un quart de siècle après les événements, porte encore les séquelles de la Guerre de Trente Ans : La population est appauvrie, beaucoup de terres restent en friche et il n'y a presque plus d'industrie.

Karl essaie de renflouer ses caisses en louant ses soldats comme mercenaires ; une pratique répandue dans le temps, qu'on jugerait d'un œil plutôt critique aujourd'hui.

Et ce n'était pas vraiment une solution aux problèmes du pays !

Lors d'un voyage aux Provinces-Unies (Pays Bas), le landgrave admire les villes florissantes, commerçantes, peuplées d'artisans et ouvertes au monde, et il se met à rêver que son pays devienne aussi prospère et industriel.

Il y fait la connaissance de l'architecte et ingénieur **Paul du Ruy**, d'origine huguenote, chargé de la construction des fortifications de Maastricht. Du Ruy qui connaît la situation des protestants français et sait que leur situation devient de plus en plus précaire, conseille au landgrave d'offrir à ces protestants français la possibilité de s'installer en Hesse-Kassel à de bonnes conditions. Ces nouveaux habitants, paysans comme artisans, pourraient repeupler et défricher les terres abandonnées et ranimer l'industrie.

Le landgrave Karl suit ce conseil et fait publier **le 18 avril 1685 un édit** accordant des libertés et des concessions aux protestants qui viendraient s'établir dans ses États. Ce premier édit précède de six mois exactement l'**Édit de Fontainebleau (18 octobre 1685)** qui révoque l'Édit de Nantes. Un deuxième édit, accordant des privilèges encore plus étendus aux huguenots, est publié le **12 décembre 1685** – une précieuse offre d'aide à ceux qui étaient désormais des réfugiés, mais aussi une formidable opération de marketing.

Lisez la « brève relation du pays de Hesse Cassel » !

CONCESSIONS & PRIVILEGES

qui seront accordés par le Serenissime Prince

CHARLES I.^{er}
LANDGRAVE DE HESSE, PRINCE
 de HERSFELD, COMTE de CATZENELLENBOGEN,
 DIETZ, ZIEGENHAIN, NIDDA ET
 SCHAUMBURG,

A TOVS CEVX

Qui voudront S'habituer dans les estats pour y exercer ou faire faire
 des Manufactures qui ne S'y font point Encore, & autres Ars, Ourages
 & Metiers Utiles & necessaires, quels qu'ils
 puissent estre.

ARTICLE I.

Tous ceux qui font profession de la Religion protestante & qui auront dessein
 de S'establiir, dans les estats de SON ALTESSE SERENISSIME seront assu-
 rez de sa protection, du moment qu'ils Auront presté le serment de fidelité, &
 nul n'aura Droit de les molester en facon quelconque, pourveu qu'ils observent reli-
 gieusement les Mandemens de S.A.S. & qu'ils se conforment Aux loyx du pays.

ARTICLE II.

Ceux qui viendront s'establiir dans les Estats de S. A. S. apres le serment de Fi-
 delité seront libres de Choisir pour leurs negoces, les villes & lieux les plus
 commodes aleurs trafiques, ou elle leur donnera des places pour bastir & leur per-
 mettra de prendre du bois dans ses forets & des pierres & du sable aux lieux qui se-
 ront les plus commodes.

ARTICLE III.

Ceux qui voudront establiir quelques Manufactures, jouiront a cetesgard de dix
 ou douze annees de franchise à scauoir, de tailles, impots, taxes, logemens
 de gens de guerre, guez, gardes, coruees, & autres charges, eux & les asso-
 cieiz ou ouriers qu'ils pourroient auoir pour leur besoin & generalement tous
 ceux qui feront bastir jouiront pendant 15. annees de la franchise des maisons qu'ils
 auront fait bastir. Mais a l'egard des Marchands, Artisans, & gens de Mestier
 qui ne feront ny Manufactures n'y bastiments, & qui simplement exerceront leurs
 professions, vacations, ou mettiers qui sont usitez dans les Estats de S. A. S.
 elle leur accordera un temps raisonnable de franchise comme elle le jugera apro-
 pos, pendant lequel ils jouiront des privileges susdits & comme les autres ne re-
 cognoistront point les Magistratures des villes mais seulement les commissaires de
 la Regence de S. A. S.

ARTICLE IV.

On leur donnera gratis des places pour bastir dans les lieux absolument depen-
 dants de S. A. S. dont le fond passera en propriété a leurs heritiers & successeurs
 sans qu'on puisse leur faire abandonner, sous quelque pretexte que ce puisse estre: Ce-
 pendant le desir de S. A. S. est que la pluspart veille s'establiir dans sa residence de Cassel.

AR.

ARTICLE V.

Dans les villes de S. A. S. Elle leur fera laisser a juste prix les places qui ne sont point basties pour y faire des maisons, qui pour leur propre utilité seront faites de brique ou de pierres & a ceux qui voudront acheter des maisons ou des terres S. A. S. leur en accordera la franchise personnelle pour le temps susdit, mais sy lesdites terres ou maisons estoient sujettes a des charges réelles, ils y seront obligez comme ses autres sujets.

ARTICLE VI.

Les privileges des peres passeront aux enfans en cas de deceds lesquels en jouiront & accompliront le reste des années de franchise qui auront esté accordées a leurs peres & il sera permis a un chacun de vendre & debiter ses marchandises & danrées, dans le pays a un prix raisonnable & de les transporter en d'autres, Apres les avoir exposez publiquement en vente, ainsi un chacun aura lieu de negotier & trafiquer honnestement comme les autres sujets de S. A. S. aux quels ils seront egaux entoutes choses.

ARTICLE VII.

Quand le temps des franchises sera ecoulé S. A. S. en étant tres humblement suppliée aura toujours des dispositions favorables pour en proroger le terme, (Suiuant que l'estat des choses le permettra) & ce pour le bien d'un chacun, ce qui cependant dependra absolument de sa volonté, & pour l'interet des Manufacturiers d'importance, nul ne pourra leur porter prejudice pendant leur franchise, & en cas quil s'en rencontrast d'autres qui voulussent faire les memes Manufactures S. A. S. contribuera ses soins pour les accommoder avec les premiers afin que les uns & les autres puissent avec satisfaction y trouver leur profit & utilité.

ARTICLE VIII.

Chaque manufacturier pourra faire venir tels associez ou ouvrier qui luy seront necessaires, lesquels seront francs autant que leur chef, les Marchands, artisans, & gens de Mettier, jouiront du droit de Maistrise du moment quil auront presté le serment de fidelité sans quil leur couste rien, il leur sera permis d'avoir des apprentifs & compagnons lesquels ne pourront jouir d'aucun des susdits privileges ny s'establir en qualité de Maistres quil n'ayent produit les attestations du temps du service auquel ils estoient engagez a leurs Maistres. *habitans dans les Etats de S. A. S.*

ARTICLE IX.

Il leur sera permis a la pluralité des voix d'elire des inspecteurs habiles pour visiter les ouvrages & en corriger les abus: Cependant ils devront estre confirmez par la Regence de S. A. S. & y faire un fidele raport de toutes choses.

les Commissaires

ARTICLE X.

Ceux qui transporteront leurs marchandises hors les Estats de S. A. S. payeront le peage de fortye, qui est tres peu de chose & si se rencontroit quelques personnes qui voulussent Establir quelques Manufactures d'une nouvelle invention & que ces privileges ne leur fussent pas S. A. S. ecouterá leurs demandes & y repondra selon l'importance de l'affaire.

ARTICLE XI.

Les meubles, outils, &c. detous ceux qui viendront s'establir dans le pays de S. A. S. tant pour la fabrique que le debit, seront francs, & exempts de tous peages des lors quilz entreron dans ses Estats.

ARTICLE XII.

SON ALTESSE SERENISSIME entretient dans sa ville de Cassel des Ministres ve- nus de France ou ils ont exercé leurs ministères avec zele & approbation gene- rale, un chantre, l'ecteur, & maistre d'école, en attendant que l'assemblée soit en estat de le faire, s'il se rencontroit des personnes de pieté de la Religion Reformée, qui uoulussent en d'autres lieux faire bastir des Temples, & y entre- tenir, a leurs depends, des personnes publiques pour l'exercice, S. A. S. y con- sentira pourveu que son consistoire en ait esté exactement informé, que l'examen en ayt esté fait, & que l'on y ait obserué toutes les formalitez requises.

ARTICLE XIII.

Les personnes de quallité qui voudront se retirer sous la protection de S. A. S. pourront acheter des terres seigneuriales dans tous les droits & privileges des quels il seront conseruez & protegez, & jouiront des droits qui y seront an- nexez sans quilz puissent y estre troublez aucunement.

ARTICLE XIV.

Au Sujet des differens qui pourroient naistre, entre ceux qui viendront sé- tablir dans les Estats de S. A. S. tant Ecclesiastiques, seculiers, que Civils des commissaires de la Regence, ou le consistoire en prendront connoissance & apres auoir exhorté les parties a un accommodement a l'amiable, Sils ne s'accor- dent pas, la loy dupays oula coustume de chaque lieu reigleront le Different.

ARTICLE XV.

Ceux aussi qui voudront viure de leur reuenue & qui ne fairont aucune va- cation, Sy leur argent est a interets dans les estats de S. A. S. ils iouiront pen- dant six annees de Franchise & exemption de toutes charges apres le quel temps ils en payeront les droits ordinaires, qui sont tres peu de chose mais Sy les reue- nus leur viennent d'ailleurs avec l'agreement & la permission de S. A. S. ils pou- ront viure dans les Estats & ne payeront aucuns droits.

ARTICLE XVI.

Les bons ouriers de quelque profession que ce soit & qui n'auront pas de quoy subuenir a leur etablissement, pourveu quilz soient honnêtes gens S. A. S. le- ur fera faire des auances raisonnables.

FINALEMENT SON ALTESSE SERENISSIME les maintiendra tous dans les Susdits privileges, les en fera jouir en paix & en tranquillité, les prendra so- us sa protection ipéciale, & ne permettra pas quil leur soit fait aucun tort mais plustost leur accordera toute sorte d'assistance & de faueur Donne a CASSEL le 12. Decembre 1685. Signé

CHARLES.

Bric-

Brieue relation du Pays de Hesse Cassel.

SON ALTESSE SERENISSIME est de la Religion Reformée & n'est en cette année 1685, qu'en la 31. de son aage, il a quatre Princes & une Princesse pour enfans le Prince son frere a un fils, estant aussy de la Religion Reformée.

CASSEL est la ville capitale & la Residence de ce prince, elle est grande, forte, bien bastie, les rues belles les maisons commodés & a bon marché, il y a plusieurs belles fontaines qui repandent leurs eaux dans toutes les rues la riuere du Foulde qui porte batteaux trauerse la ville on peut negotier par terre & par eau a Hamburg; Breme, Brunsvic, Hanover, Zel, Dresden, Berlin Léip-fik, Nurenberg, Cologne, Lûbek, Francfort, Marpourg, & autres villes d'Al-lemagne dont elle est placée comme au milieu, le pays est agreable & tres beau l'air est bon & sain le peuple fort traitable & naturellement bien faisant aux etrangers.

Les terres labourables y sont fructueuses, le pays en general est composé desdites terres, prez, bois ruisseaux, & riuieres poissonneuses, les eaux admirables pour toutes sortes de manufactures, le pays est tres abondant en bestiaux.

La chareteé de bois de nuiron une corde mesure de Paris ny vaut que 25. sols, la liure de Pain 6. deniers, la liure de viande veau & mouton 2. Sols, celle de boeuf 2. β . 6. deniers. la liure de sel 2. deniers, la liure de beurre en est 4. β . en hy uer 6. β . la liure de chandele 5. β . la douzaine de œufs 1. β .

La pinte de vin du Rhin mesure de Paris couste 10. β . la biere & Bri-hand coustent aux cabarets 2. β . le pot & ceux qui la font brasser ont meilleur marché de la moitié.

L'argent de france y vaut dix & douze par cent plus qu'en france.

Il y a dans les Efiats de S. A. S. des uniuersitez fort en reputation, comme sont celles de Marbourg & Rintel, & en plusieurs uilles des colleges pour apprendre la langue latine.

S. A. S. est bien faisante & affectionnée aux etrangers.

Les bourgeois, & les payfans y uient en paix y les imports & les charges, sont beaucoup moindres qu'en France & allieurs.

Il y a en beaucoup d'endroits de grandes prairies ou chacun pourra enuoyer des bestiaux paistre en payant peu de chose comme les autres habitants du pays. *on ne paye point de droit de consommation ce qui en fait grand soulagement pour les peuples*

A C A S S E L le 12. Decembre 1685.

Chez, Salomon Kürstner Imprimeur Ordinaire de
ladite Altesse Serenissime.



L'arrivée des réfugiés en Hesse

Et les réfugiés arrivent. Il y aura **deux grandes vagues d'immigration** : la première en **1686/87**, immédiatement après la révocation de l'Édit de Nantes.

La deuxième en **1698/99** quand Victor Amédée II, duc de Savoie, sous pression de Louis XIV, ordonne l'expulsion des Vaudois de leurs vallées. Nombre de protestants venant du Dauphiné et d'autres régions de France s'y étaient également installés les années précédentes, dans l'espoir d'un prochain retour dans leur pays, et tous doivent alors prendre le chemin de l'exil.

En tout, environ 4000 Huguenots ont été accueillis en Hesse-Kassel. C'était la deuxième communauté huguenote en nombre après celle du Brandebourg et le plus grand nombre de réfugiés proportionnellement à la population du pays.

Le plus souvent ils arrivent de Suisse, où les villes et cantons protestants accueillent et réconfortent d'abord les réfugiés épuisés. Ensuite, on les envoie plus loin, dans des pays qui ont accepté d'accueillir des Huguenots : dans différentes parties de l'Allemagne, aux Pays-Bas et jusque dans le Nouveau Monde.

La ville de Frankfurt sur le Main, atteignable par voie fluviale depuis Bâle et Schaffhouse, est la plaque tournante d'où les réfugiés se rendent vers leur futur lieu de résidence.

La construction de la Nouvelle Ville Haute de Kassel et de la Karlskirche

Le landgrave Karl entend tenir ses promesses et, pour offrir aux arrivants les meilleures conditions possibles, il fait d'abord construire, dès 1688, la Nouvelle Ville Haute de Kassel, (Oberneustadt) ainsi que plusieurs villages pour accueillir des familles de réfugiés.

Pour réaliser ces constructions, il s'est assuré les services de Paul du Ruy qui sera désormais l'architecte attitré de la cour de Kassel-Hesse.

Les huguenots, quelques années après leur installation dans la Oberneustadt, avaient demandé au landgrave de pouvoir disposer d'un temple dans leur quartier. Le 3 août 1698, le jour de son 45^{ème} anniversaire, Karl pose lui-même la première pierre de la future Karlskirche, un bâtiment octogonal, de style baroque, comme tout le quartier. Le 12 février 1710 le temple fut inauguré par le pasteur français, et jusqu'en 1867 on y célébrait un culte en français deux fois par mois. La Karlskirche, comme toute la Oberneustadt, a été complètement détruite lors d'un bombardement en 1943 (comme 80 % de la ville de Kassel). Depuis 1957 on célèbre à nouveau des cultes dans le temple (partiellement) reconstruit dans son état d'origine.



David Clément (1646 - 1725), pasteur et guide des réfugiés

David Clément avait fait ses études de théologie à l'Académie de Genève et officiait comme pasteur dans les vallées vaudoises, où il était né et où déjà son père avait été pasteur. Très tôt il sent le danger qui menace Vaudois et Huguenots; il quitte le pays et deviendra le guide, médiateur et pasteur pour beaucoup de réfugiés. Début février 1686, il arrive en Hesse avec trois « brigades » d'exilés, environ 265 personnes, qui seront installées à **Hofgeismar** ou dans les tout premiers villages conçus par Paul du Ruy à l'intention des réfugiés : **Carlsdorf** et **Mariendorf**, ainsi appelés d'après les noms du couple princier.

À Hofgeismar, une paroisse française est déjà fondée le 22 février 1686 à la Neustädter Kirche et David Clément en sera le premier pasteur.

Le 19 octobre 1704, il peut inaugurer le nouveau temple de Carlsdorf, construit par et pour les réfugiés. En 1710 le temple de Mariendorf est prêt à recevoir les fidèles.



Jusqu'à sa mort, David Clément a accueilli, consolé et accompagné les réfugiés. Une plaque commémorative et une statue à sa mémoire près de la Neustädter Kirche de Hofgeismar, honorent ce pasteur extraordinaire.

Le village de Schöneberg

a été fondé par des immigrants venant du Piémont et du Dauphiné en 1699.

Ce village présente un intérêt particulier, car on y a (en 1997) entièrement rénové une maison construite en 1710. On y lit l'inscription :

ON A BEAU MAISON BATIR SI LE SEIGNEUR N'Y MET LA MAIN NON CE N'EST QUE BATIR EN
VAIN PS CXXVII AVEC LA BENEDICTION DE DIEU ET LES GRACES DE S.A.S. ETIENNE PINATEL ET
JEANNE GUIMINEL ONT FAIT BATIR CETTE MAISON --- CE 22 JVILLIET 1710.

On y trouve également un monument en souvenir de Dorothea Viehmann-Pierson, une conteuse de talent et une source importante pour les frères Grimm, qui publieront ses contes dans leur célèbre recueil de contes populaires allemands. Dorothea les avait entendus, enfant, racontés par son grand-père Pierson, huguenot, qui connaissait les contes de Perrault !

David Clément sera le pasteur de la paroisse de Schöneberg, comme de celle de Kelze, également fondée en 1699.

À **Kelze**, majoritairement peuplé d'immigrés du Dauphiné, on fête encore la « Mayence », début mai, pour accueillir le printemps. Les petites filles, couronnées de fleurs, vont de maison en maison, « collecter » des petits cadeaux en chantant la Mayence. Aujourd'hui les paroles de ce chant, mélange de dialecte dauphinois et d'allemand, sont difficilement compréhensibles.

Le landgrave n'avait probablement pas prévu un si grand afflux de réfugiés. Il y avait d'abord ceux qui étaient venus immédiatement après la révocation de l'Édit de Nantes, ensuite ceux chassés par l'Édit de Victor Amédée de Savoie. Et finalement, les cantons suisses, se sentant submergés par tant de réfugiés qui étaient venus s'installer sur leurs terres, essayaient de convaincre les princes allemands réformés d'accueillir encore des immigrés – en leur proposant de les dédommager (les princes, non pas les réfugiés !) en payant une certaine somme d'argent.

Pour ceux qui avaient trouvé un premier lieu d'asile en Suisse, encore relativement près de leur patrie, il était très difficile de devoir reprendre la route, et de savoir qu'à chaque kilomètre parcouru l'espoir d'un retour diminuait.

En 1722, après une longue errance à travers plusieurs pays, arriva encore un groupe de réfugiés vaudois qui fondèrent le village de Gottstreu (Dieu fidèle ou fidélité à Dieu). Leur temple fut inauguré en 1730.

Un village ne pouvant pas accueillir plus de 20-30 familles, le dernier des villages fondés sous le règne du landgrave Karl sera Gewissensruh (Paix de l'âme), qui aura aussi son temple, inauguré en 1779.

Un tout dernier village sera fondé en 1775, sous le règne de Friedrich II et aura pour nom Friedrichdorf.

Difficultés

L'installation des réfugiés ne s'était tout de même pas passée aussi bien qu'espéré : on leur attribua des terres peu fertiles, les matériaux et autres aides promises n'étaient souvent pas à la hauteur des attentes, et l'accueil plutôt frais. Les « indigènes » enviaient leurs privilèges aux nouveaux arrivés, notamment le fait que ceux-ci étaient exemptés d'impôts durant plusieurs années. Il a fallu plusieurs décennies avant que la relation se normalise et tout un siècle pour l'intégration complète des réfugiés !

La fondation de Karlshafen en 1699

Le landgrave Karl avait donc invité les immigrants sur le conseil de l'architecte Paul du Ruy qui lui avait dit que beaucoup de Huguenots étaient des artisans habiles.

Il forme alors le projet de fonder une ville : moderne, belle, et peuplée d'artisans et de commerçants capables de donner un nouvel essor à l'industrie.

Cette ville devait se situer à un point d'où les bateaux pourraient partir avec les marchandises vers le nord jusqu'à la mer, et elle serait liée au reste du pays par un canal, également à construire (voir ci-dessous).

On ne sait pas aujourd'hui si Paul du Ruy a conçu le plan de la ville; il n'était en tout cas pas le responsable de la construction confiée au Baumeister **Friedrich Conradi** dès 1699.

Le lieu où devait s'élever cette ville, à l'embouchure de la Diemel dans la Weser, s'appelle Siegburg (depuis 1715 Carlshafen). Ce n'était peut-être pas l'endroit le plus propice pour la construction d'une ville : il faut d'abord défricher, assainir et égaliser le terrain.

Le landgrave rêve une ville idéale : tous les bâtiments seront construits dans les proportions 2:3, considérées comme idéales depuis l'antiquité. La ville aura un port et même un port d'honneur, à la manière des grandes villes françaises.

Des rues larges, des maisons à deux étages construites en carré autour d'une cour intérieure. D'abord on construit l'**Hôtel des Invalides** (1704 – 1710) où seront logés les soldats âgés ou blessés. Cette belle maison abrite aussi une chapelle où on célébrait le culte jusqu'au milieu du 20^{ème} siècle. On construit un moulin, puis près du port le Packhaus (pour stocker les marchandises) qui abrite aujourd'hui la mairie.

Les réfugiés, futurs habitants de la ville, avaient d'abord été logés à Helmarshausen. En 1701 les premières maisons de la nouvelle ville étaient prêtes et 37 familles huguenotes pouvaient s'y installer. Elles y étaient bientôt rejointes par des familles allemandes. L'administration de la ville, comme celle de la Kasseler Oberneustadt, était mixte.

La construction de la ville ne fut toutefois pas achevée et à la mort du Landgrave en 1730, les travaux du canal furent stoppés définitivement.

Le landgrave Friedrich II, d'abord entraîné dans la Guerre de Sept Ans, reprendra la construction interrompue de la ville en 1763. De cette époque date notamment la Weserstrasse actuelle.

En 1730 l'apothicaire Jacques Galland a découvert des sources salines qui allaient faire la richesse de Karlshafen, si bien que sous Friedrich II la ville connaît un temps de prospérité.



Le canal rêvé du Landgrave Karl

Le rêve de Karl : un canal reliant la Fulda à la Weser pour contourner ainsi la ville de Münden, appartenant au Duc de Brunswick qui imposait lourdement les marchandises en transit.

La capitale, Kassel (et même le sud du pays), aurait ainsi un accès direct à la nouvelle ville, située à l'embouchure de la Diemel dans la Weser, qui se jette dans la Mer du Nord.

Ainsi, Karlshafen était rêvée comme une porte vers la mer – et de là jusqu'au Nouveau monde !

Le landgrave avait formé le projet dès 1713. On commença par rendre la Diemel navigable, puis en 1720 débutèrent les travaux du canal. Mais le projet s'avéra irréalisable et à la mort de Karl en 1730 le projet fut abandonné.

*Hélas, le rêve
s'ensable et
s'arrête là.*

*Le rêve : Un canal
pour contourner
Münden où les taxes
sont exorbitantes.,
Karlshafen et puis...*



l'Amérique...

L'ancienne église abbatiale de Lippoldsberg

Vers 1093 un monastère fut fondé à Lippoldsberg : 25 femmes décidèrent de suivre la règle bénédictine selon la réforme de Hirsau, d'inspiration clunisienne.

L'église telle que nous la voyons aujourd'hui fut construite entre 1142 et 1153; il s'agit d'une basilique dans le plus pur style roman, selon le modèle de la cathédrale de Mayence. Elle est la première église de la région avec une nef entièrement voûtée.



En 1151, commandée par l'abbesse, une chronique du monastère est publiée, qui est parvenue jusqu'à nous et qui donne aux historiens des informations précieuses sur la vie de l'époque. Le monastère possédait également une belle bibliothèque à laquelle était destiné l'Évangélaire créé entre 1150 et 1170 à Helmarshausen.

Durant la Deuxième Guerre mondiale, le précieux livre qui se trouvait alors à la bibliothèque de Kassel, fut mis à l'abri des bombardements et depuis lors il reste introuvable. Il semblerait cependant qu'il ne soit pas perdu, mais qu'il reste caché quelque part dans la région...



Le passage à la Réforme se fit en douceur à Lippoldsberg: Les moniales avaient le droit de rester sur place. Dans les années 1540, il leur fut simplement interdit d'accueillir des novices. Dès 1564 un pasteur luthérien officiait à Lippoldsberg, mais les luthériens partageaient l'église avec les moniales autorisées à célébrer la messe jusqu'à ce que, en 1569, la dernière abbesse meure.

Aujourd'hui, Lippoldsberg est une paroisse protestante qui, dans l'ancienne église abbatiale, développe de belles activités spirituelles et culturelles.

Anke Lotz, pasteure
Août 2012

Illustration de la page de couverture :
Jan Luiken : La fuite des Réformés 1696